

## TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE GREC

### ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

David-Artur Daix – Christine Hunzinger – Cécile Corbel-Morana

Coefficient : 3.

Durée : 6 heures.

Quatre-vingt-six candidats se sont inscrits cette année à la nouvelle épreuve commune de « traduction et commentaire d'un texte grec ». Quatre-vingt-trois ont effectivement composé. Il n'est pas inutile de rappeler la définition de l'exercice telle qu'elle a été précisée dans le Journal Officiel :

Épreuve de langue et culture ancienne [...] : Traduction et commentaire (durée : six heures), liés à la thématique du programme, d'un texte latin ou grec d'une page environ, accompagné d'une traduction partielle en français. L'épreuve comprend une version portant sur la partie du texte non traduite et un commentaire.

Le sujet de cette année était tiré du *Cyclope* d'Euripide (v. 299-355) et se présentait sous la forme d'une page unique où la partie bilingue et la version se distinguaient nettement pour en faciliter la lecture comme la traduction.

La version comptait 14 vers, soit les deux tiers environ d'une version traditionnelle qui en comporte une vingtaine. Elle se trouvait placée au milieu du texte (cela ne sera évidemment pas toujours le cas et dépend à chaque fois des particularités du sujet retenu). Si l'on considère qu'avec trois heures de travail sur les six attribuées à l'épreuve, les candidats disposent en fait des trois quarts du temps alloué à l'épreuve commune de version grecque, cette longueur est plus que raisonnable.

Le texte proposé était tiré du seul drame satyrique qui nous soit parvenu et reprend un épisode très connu de l'*Odyssée* : la rencontre entre Ulysse et le cyclope Polyphème. En invitant les candidats à traduire et à commenter un extrait dont la teneur est familière, en dehors même des connaissances spécifiques liées à la thématique « Les hommes et les dieux », nous espérons reproduire, autant que faire se peut, les conditions réunies pour cette épreuve l'an dernier. En effet, ce que savaient les candidats sur Socrate et les Sophistes leur avait épargné bien des contresens et nous comptons que la célébrité des aventures d'Ulysse leur rendrait les mêmes services.

Cette année, comme lors de la session 2011, les résultats de cette nouvelle épreuve sont assez satisfaisants.

Les notes s'échelonnent de 20 à 1/20. Les candidats qui rendaient traductions ou commentaires blancs ont pratiquement disparu. Qui plus est, nous avons dénombré cette année parmi les admissibles seize candidats ayant composé l'exercice de traduction-commentaire en grec contre seulement dix l'an passé. Sept parmi eux ont été admis, contre trois en 2011. Cependant, il convient de noter que seuls deux de ces candidats ont fait de bonnes prestations à l'oral de grec. La moyenne est stable et s'établit à 09,05/20 (elle était de 09,15/20 en 2011).

Ces résultats semblent confirmer que la familiarité des candidats avec la teneur générale du texte à commenter est déterminante dans le succès de l'épreuve. Ce n'est pas que le *Banquet* de Xénophon ou le *Panégyrique* d'Isocrate soient des textes difficiles ou bien obscurs. Mais en livrer une lecture correcte implique une connaissance de la civilisation grecque classique que deux ou trois années de propédeutique ne peuvent aisément transmettre. Avec Ulysse et le Cyclope, en revanche, comme avec Socrate et les Sophistes, nous sommes en terrain mieux connu. Beaucoup de candidats ont ainsi pu faire plus aisément la démonstration de leurs qualités de lecteurs et d'interprètes, ce qui est l'intérêt principal de cette nouvelle épreuve.

Pour autant, plusieurs sources d'insatisfaction demeurent. Contrairement aux idées reçues, cette année encore, ce n'est pas la traduction qui fait chuter le plus la moyenne de l'épreuve,

mais bien plutôt le commentaire : la différence entre la moyenne des deux exercices pris séparément est de 1,10 point, au bénéfice de la traduction. Session après session, nombre de commentaires continuent de présenter à la fois des défauts formels et des ignorances et contresens sur le fond. De plus, le danger de voir une bonne traduction ou un bon commentaire compromis par une mauvaise prestation dans la seconde moitié de l'exercice contribue également à rendre les résultats moins bons que dans l'épreuve commune de version grecque. Certes, nous essayons de modérer les effets de ces « accidents » quand l'une des parties du devoir est vraiment méritante, mais ces efforts ne sauraient les compenser entièrement.

Reste que, pour cette session, 33 candidats ont obtenu la moyenne à la nouvelle épreuve de grec, soit presque autant que l'an passé (36) et trois fois plus que les deux premières années. Nous avons pu mettre 20/20 au tout meilleur devoir, à la fois pour nous conformer à l'esprit qui préside aujourd'hui à la notation du concours, mais aussi parce que ses qualités propres autorisaient ce choix. Tout cela est donc très encourageant et nous nous en félicitons.

Venons-en maintenant au détail du texte pour souligner les erreurs les plus fréquemment commises et rappeler quelques principes auxquels nous sommes attachés, tant pour l'exercice de version que pour celui du commentaire. Nous espérons que les quelques conseils qui suivent permettront aux candidats de mieux comprendre les attentes du jury et d'améliorer leurs résultats.

## I. TRADUCTION :

Dans l'ensemble, la version n'a pas été moins bien réussie que les versions en prose des sessions précédentes : les candidats ne doivent donc pas redouter les textes poétiques. Cependant, nous avons parfois déploré une certaine approximation dans les constructions : or la langue d'Euripide n'est pas nécessairement moins rigoureuse que la prose, et la poésie ne doit pas faire oublier les règles élémentaires de la syntaxe grecque.

- **Vers 24-25** : Οὐ μοι μέλει τὸ λοιπόν· ὡς δ' οὐ μοι μέλει, ἢ ἄκουσον.

Τὸ λοιπόν n'est pas adverbial, mais sujet du verbe μέλει employé ici dans une tournure personnelle : littéralement « le reste (τὸ λοιπόν) n'est pas un objet de souci (οὐ μέλει) pour moi (μοι) », c'est-à-dire « je ne me soucie pas du reste, je me moque du reste ». Le second membre du v. 24 reprend ce tour, et il fallait s'efforcer de rendre l'effet d'insistance en le traduisant de la même façon. Le subordonnant ὡς introduit une proposition complétive exclamative indirecte, objet du verbe principal ἄκουσον rejeté au vers suivant : la traduction « de même que » constituait une faute de construction ; la traduction « que ou pourquoi » montrait que la complétive était bien repérée, mais faisait contresens ; enfin, la traduction « comment, de quelle façon » était selon nous moins satisfaisante que l'exclamatif « à quel point, combien » pour rendre l'*hybris* du personnage. La forme verbale ἄκουσον a provoqué beaucoup de fautes chez les candidats, qui n'ont pas identifié l'impératif aoriste actif 2<sup>e</sup> pers. singulier de ἀκούω : « écoute ».

- **Vers 25** : Ὅταν ἄνωθεν ὄμβρον ἐκχέη, ...

Les deux phrases suivantes (v. 25-30 et 31-33) présentent un système à l'éventuel marquant la répétition dans le présent (comme l'indique l'emploi de l'indicatif présent dans la principale) et décrivant en l'occurrence ce qui arrive à Polyphème « chaque fois que » (ὅταν) Zeus et Borée font tomber la pluie ou la neige. On rappelle que l'éventuel ne doit pas être traduit par un conditionnel en français et on ne saurait trop recommander aux candidats de revoir l'ensemble de la syntaxe de l'expression de la condition, souvent mal maîtrisée, et de mettre en fiche, sous la forme d'exemples *simples*, les principaux emplois.

Le premier système comporte une proposition subordonnée temporelle au subjonctif présent (ἐκχέη) introduite par ὅταν (« chaque fois que, lorsque »), et une proposition principale à l'indicatif présent comportant deux verbes conjugués, d'abord ἔχω au v. 26, puis κρούω au v. 30. Le sens général des v. 25-26 a été plutôt bien compris dans l'ensemble, mais les approximations qui montraient un manque de rigueur dans la construction du grec ont été pénalisées. Au v. 25, l'expression ὄμβρον ἐκχέη a souvent été traduite par « la pluie tombe ».

Or ὄμβρον, à l'accusatif, n'est pas sujet, mais complément d'objet ; le verbe ἐκχέη n'est pas intransitif, mais transitif (« répandre, déverser ») ; il a pour sujet sous-entendu Zeus, mentionné deux vers plus haut (on sait que les Grecs ne disent pas « il pleut », mais « [Zeus] pleut », ὕει sc. Ζεύς) : « lorsque Zeus déverse la pluie ».

- **Vers 26** : ἐν τῇδε πέτρα στέγν' ἔχω σκηνώματα, ...

Nous attendions ici une traduction qui rende compte précisément de la construction de στέγν' ἔχω σκηνώματα. Στέγν' est l'élision de στέγνᾱ, à l'accusatif neutre pluriel, et non de στέγνῃ, dont la désinence longue n'aurait pas été élidée (il était donc impossible d'en faire l'épithète de πέτρα). Le substantif à l'accusatif σκηνώματα est complément d'objet du verbe ἔχω, tandis que l'adjectif στέγνα est attribut du complément d'objet, marquant le résultat : « j'ai dans ce roc une baraque (σκηνώματα, employé métaphoriquement) qui m'abrite ou pour m'abriter (στέγνα) ».

- **Vers 27-28** : ἢ μύσχον ὀπτὸν ἢ τι θήρειον δάκος | δαινύμενος, ...

On pouvait à la rigueur admettre une asyndète entre le v. 26 et le v. 27 et prendre le participe δαινύμενος avec la suite : les participes δαινύμενος et τέγγων sont alors coordonnés par la particule τε ; tous les deux sur le même plan syntaxique, ils sont apposés au sujet de κρούω. Mais, en l'absence de ponctuation forte à la fin du v. 26 (un point en haut par ex.), la particule τε doit, en bonne syntaxe, coordonner les deux verbes conjugués de la proposition principale, ἔχω et κρούω. Les participes δαινύμενος et τέγγων se distribuent alors de part et d'autre de cette articulation, apposés respectivement aux sujets de ἔχω et κρούω (ἔχω... δαινύμενος || τέγγων... κρούω).

Les deux compléments d'objet de δαινύμενος, coordonnés par ἢ...ἢ (« ou bien...ou bien ») ont donné lieu à quelques contresens. Certains candidats ont voulu voir dans μύσχος une allusion à l'anthropophagie du cyclope. Or ce terme ne désigne pas ici un « jeune garçon », mais un « veau » prélevé par Polyphème sur son bétail. Il s'oppose au terme δάκος, qui désigne étymologiquement la « bête qui mord » ou, plus simplement, accompagné de l'épithète θήρειον, la « bête sauvage ».

- **Vers 28-29** : εἶ τέγγων τε γαστέρ' ὑπίαν, | ἐπεκπιῶν γάλακτος ἀμφορέα, ...

La particule de liaison τε coordonne, comme on l'a dit plus haut, les deux membres de phrase construits autour des verbes conjugués ἔχω et κρούω. Le participe présent actif τέγγων (« humectant, arrosant »), modifié par l'adverbe εἶ (« bien, copieusement »), est construit avec un complément d'objet à l'accusatif, γαστέρ' (élision de γαστέρα) ὑπίαν. L'adjectif ὑπίαν (de ὕπιος, « renversé en arrière, couché sur le dos ») a dérouté certains candidats, qui n'ont pas vu que, tout en étant l'épithète de γαστέρα, il se rapporte en réalité, pour le sens, à Polyphème tout entier.

Le participe aoriste actif ἐπεκπιῶν (de ἐπεκπίνω) n'est pas sur le même plan syntaxique que τέγγων, auquel il est subordonné : il indique une modalité de l'action exprimée par τέγγων ; l'aoriste n'a pas dans ce cas de valeur temporelle (il ne marque pas l'antériorité), mais une valeur aspectuelle ; on pouvait dès lors traduire ἐπεκπιῶν par un gérondif, « en vidant (valeur du préverbe -εκ-) par là-dessus (c'est-à-dire après la viande ; valeur du préverbe ἐπι-) une amphore de lait ».

- **Vers 29-30** : πέπλον | κρούω, Διὸς βρονταῖσιν εἰς ἔριν κτυπῶν.

Le verbe κρούω s'emploie dans le domaine musical au sens de « frapper (avec le plectre) les cordes d'un instrument », « jouer d'un instrument à cordes » et, par analogie, « jouer d'un instrument à vent » (par ex. αὐλὸν κρούω, « jouer de l'aulos »). Il est employé ici métaphoriquement pour évoquer les pétarades du cyclope repu de viande et de boisson : « je joue de la tunique, en la faisant retentir pour rivaliser avec le tonnerre de Zeus ». La fin du v. 30 éclairait cette image triviale. Détaillons sa construction. Le génitif Διὸς est complément du nom βρονταῖσιν ; il ne peut être le sujet d'un génitif absolu dont κτυπῶν serait le participe, puisque κτυπῶν est au nominatif masculin singulier, apposé au sujet de κρούω. L'expression εἰς

ἔρην, « pour rivaliser avec » (ce sens de « rivalité, lutte » était bien indiqué dans le Bailly qui citait et traduisait le passage *s.v.* ἔρις), est complétée par le datif βρονταῖσιν doté d'une désinence poétique de datif pluriel de la 1<sup>re</sup> déclinaison.

- **Vers 31** : Ὅταν δὲ βορέας χιόνα Θρηήκιος χέη, ...

Cette proposition, faite sur le même modèle que la proposition du v. 25, a souvent été mal construite. Le sujet de cette subordonnée temporelle au subjonctif ne saurait être l'accusatif χιόνα : c'est le nominatif βορέας (le Borée, un vent du nord de la Grèce), qualifié par l'adjectif épithète Θρηήκιος. Χιόνα, quant à lui, est le complément d'objet du verbe χέη, transitif comme ἐκχέη au v. 25 : « lorsque le Borée de Thrace répand la neige ».

- **Vers 32-33** : δοραῖσι θηρῶν σῶμα περιβαλὼν ἐμὸν | καὶ πῦρ ἀναΐδων – χιόνος οὐδὲν μοι μέλει.

La proposition principale présente une anacoluthie ou rupture de construction (v. 33), mais celle-ci n'a pas dérouté les candidats. La proposition s'ouvre sur deux participes au nominatif masculin singulier (περιβαλὼν et ἀναΐδων), qui devraient être apposés au sujet d'un verbe conjugué à la 1<sup>re</sup> pers. singulier. Mais au lieu de dire χιόνος οὐδὲν φροντίζω, le cyclope reprend le verbe μέλω martelé au v. 24 et l'emploie dans une tournure impersonnelle, χιόνος οὐδὲν μοι μέλει, qu'on peut traduire de la manière suivante : « je ne me soucie en rien de la neige ».

Attention à οὐδὲν : ce pronom neutre, ici à l'accusatif adverbial (« en rien, nullement »), ne doit pas être confondu avec οὐδέ (c'est une faute fréquente chez les candidats) ni avec toute autre négation simple ou composée : οὐδὲν n'est pas οὐ, ni οὐκέτι, ni οὐδέποτε.

Au v. 32, les fautes ont surtout concerné θηρῶν et σῶμα. Θηρῶν n'était pas ici le participe présent au nominatif masculin singulier du verbe θηράω, -ῶ, « chasser ». Il s'agit d'un substantif au génitif pluriel, soit ὁ θῆρ, -ός (« la bête sauvage »), soit ἡ θήρα, -ας (au sens de « butin de chasse, gibier, proie »), dont le génitif pluriel est accentué d'un circonflexe sur la désinence en vertu des lois de l'accentuation (dans le cas de θῆρ, balancement du ton entre cas directs et cas obliques chez les monosyllabes à génitif singulier dissyllabique de la 3<sup>e</sup> déclinaison ; dans le cas de θήρα, désinence -ῶν issue de la contraction de -άων au génitif pluriel des substantifs de la 1<sup>re</sup> déclinaison). Ce génitif est complément du nom δοραῖσι, datif pluriel (remarquer à nouveau la désinence poétique, comme dans βρονταῖσιν) à valeur instrumentale, de ἡ δορά, « la peau ». Il fallait enfin bien rapprocher l'accusatif σῶμα de l'adjectif possessif ἐμὸν en fonction d'épithète ; ce groupe nominal est complément d'objet du participe περιβαλὼν : « enveloppant mon corps de peaux de bêtes ».

- **Vers 34-35** : Ἡ γῆ δ' ἀνάγκη, κἂν θέλη κἂν μὴ θέλη, | τίκτουσα ποίαν τὰμὰ πιαίνει βοτά.

Ἀνάγκη n'est pas une forme verbale, mais le datif singulier à valeur adverbiale de ἡ ἀνάγκη, « par nécessité ». Le participe présent actif τίκτουσα, au nominatif féminin singulier, est apposé au sujet de la phrase, ἡ γῆ, et construit avec le complément d'objet ποίαν, accusatif singulier dorien du substantif πόα, « l'herbe, le gazon (qui sert à nourrir les bestiaux) », et non accusatif féminin singulier du pronom-adjectif ποῖος : c'était la principale difficulté de la phrase, mais le Bailly *s.v.* ποία renvoyait bien à πόα. Le verbe principal πιαίνει est construit avec le complément d'objet à l'accusatif τὰμὰ βοτά, « mes bêtes » (la crase de l'article τά et de l'adjectif possessif ἐμά était elle aussi bien indiquée dans le Bailly *s.v.* τὰμά).

Au v. 34, pour comprendre la double proposition conditionnelle au subjonctif éventuel κἂν θέλη κἂν μὴ θέλη, il fallait bien repérer la répétition de la crase κἂν (= καὶ ἐάν), « soit que...soit que », et voir que le sujet du verbe θέλη n'est pas Zeus, mais bien la terre : « soit qu'elle le veuille, soit qu'elle ne le veuille pas », c'est-à-dire « qu'elle le veuille ou non ».

- **Vers 36-37** : Ἀγὼ οὐτινι δῦω πλήν ἐμοί, θεοῖσι δ' οὐ, | καὶ τῇ μεγίστῃ, γαστρὶ τῆδε, δαιμόνων.

Le v. 36 commence par la crase ἀγώ (= ἄ ἐγώ), bien indiquée dans le Bailly. Les candidats qui ont omis de traduire cette expression ont été lourdement pénalisés. L'attention portée aux signes diacritiques (esprit rude sur l'alpha ; accent aigu sur la finale) aurait dû

empêcher d'autres candidats de confondre la forme *ἀγώ* avec le verbe *ἄγω*, « mener, conduire » : les esprits et les accents sont des indices précieux et il faut apprendre à s'en servir. D'autres candidats, enfin, ont bien repéré le pronom personnel *ἐγώ*, mais n'ont su que faire du premier élément de la crase, *ἄ* : il s'agit d'un relatif de liaison ayant pour antécédent *τὰ βοτᾶ*, à la fin du vers précédent ; il est complément d'objet du verbe *θύω*.

Le verbe *θύω* était construit avec une série de compléments au datif d'intérêt : la construction des pronoms *οὔτινι* et *ἐμοί* a généralement été bien comprise, celle de *θεοῖσι* puis de l'ensemble du v. 37, beaucoup moins. Le substantif *θεοῖσι* est pourtant sur le même plan syntaxique que *οὔτινι*, car c'est bien le verbe *θύω* qu'il faut sous-entendre dans la proposition elliptique coordonnée par la particule *δέ* : « ces bêtes, moi, je ne les sacrifie à personne sauf à moi –et non aux dieux *ou* pas aux dieux ».

Au v. 37, le mot *καί* coordonne le pronom *ἐμοί* et le groupe nominal au datif *τῇ μεγίστῃ δαιμόνων*, « à la plus grande des divinités ». *Δαιμόνων* est le complément au génitif partitif du superlatif *τῇ μεγίστῃ*, même s'ils sont séparés par l'apposition au datif *γαστρὶ τῆδε*, qui précise l'identité de la divinité en question et la désigne au moyen du démonstratif déictique *τῆδε* accompagné d'un geste de Polyphème : « ce ventre que voici ».

- **Nota bene :**

Lors de l'épreuve, les candidats peuvent consulter un ou plusieurs dictionnaires. Cependant, nous attirons leur attention, comme celle de leurs préparateurs, sur un point important. Lorsque nous choisissons un sujet de version, nous nous servons du *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly (la version intégrale et non l'abrégé) pour en évaluer la difficulté. Or telle forme, telle expression, telle phrase parfois, bien expliquées dans cet ouvrage, ne le sont pas forcément ailleurs. Le jury invite donc les candidats à privilégier cet instrument plutôt qu'un autre.

## II. COMMENTAIRE :

- **Qualité de l'expression écrite.**

L'épreuve de « traduction et commentaire d'un texte grec » est aussi une épreuve de français dans laquelle la qualité de l'expression écrite du candidat est prise en compte. Fautes d'orthographe et de syntaxe, écarts de langage, anglicismes et néologismes, tours jargonneux, impropriétés diverses déparent un grand nombre de copies, outre des confusions liées à la précipitation (« Bacchanales » sans doute employé pour « Bacchantes », « animosité » pour « animalité », « hellénistique » pour « hellénique »...).

Rappelons qu'en français, à l'exception du mot *héros*, la lettre *h* initiale n'est pas aspirée quand il s'agit de mots issus du grec (« l'hédonisme ») ou de calques du grec (on écrira donc « l'*hybris* »).

Il convient de respecter le niveau de langue attendu dans une dissertation et de bannir toute expression vulgaire, même citée entre guillemets, en se conformant au registre de l'exercice écrit. Il faut également être attentif au sens précis des termes choisis : parfois le choix même du vocabulaire pour qualifier tel ou tel aspect du texte révèle une grande approximation à la fois dans la terminologie *et* la compréhension du texte (il était, par exemple, maladroit de qualifier les ultimes paroles d'Ulysse de « piques lancées » contre Zeus). Enfin, l'expression n'est pas toujours claire.

De plus, le vocabulaire relatif à la culture antique ou à l'analyse littéraire en général n'est pas toujours employé à bon escient. Citons d'abord une confusion, relativement récurrente, entre satyre et satire, satyrique et satirique. Le satyre est une figure hybride de la mythologie grecque, compagnon de Dionysos, qui s'incarne en cet extrait du *Cyclope* dans le personnage de Silène. Le drame satyrique désigne un genre théâtral particulier qui doit son nom à la présence de satyres dans le chœur. À Athènes, chaque trilogie tragique est suivie d'un drame satyrique et le *Cyclope* d'Euripide est pour nous la seule pièce entièrement conservée de ce genre. Il est donc difficile de préciser les contours et les impératifs de ce genre singulier qui semble avoir pris pour sujet des épisodes mythologiques traités sur un mode burlesque. Il convenait cependant de bien distinguer ce caractère d'appartenance générique, marqué par l'adjectif « satyrique », de

l'intention « satirique » que les candidats ont parfois décelée dans le texte qu'ils interprétaient comme une « satire » de la religion, entendue dans leur analyse comme une critique moqueuse. Autre terme qui a pris une extension sémantique différente après l'Antiquité, le mot « élégiaque » pouvait prêter à confusion. Les candidats ont en effet qualifié d'« élégiaque » la tirade du *Cyclope*, pour souligner la proximité du personnage avec son cadre naturel et le paysage rural dont il énumère quelques éléments. Cependant, le terme « élégiaque » s'avérait quelque peu inadéquat en ce contexte, dans la mesure où l'élégie, tout particulièrement en Grèce, est avant tout un genre poétique qui se caractérise par un mètre précis (le distique élégiaque), et non pas particulièrement par un thème, encore moins spécifiquement par ce thème de la nature.

Quant au vocabulaire de l'analyse littéraire, nous rappelons que les outils précieux qu'offre pour l'analyse littéraire le vaste répertoire des figures stylistiques et rhétoriques doivent être utilisés avec pertinence : ainsi la notion de « mise en abyme », représentation d'une œuvre à l'intérieur même d'une œuvre, n'est pas toujours maniée de façon pertinente et s'appliquait mal à cet extrait d'Euripide. Il était également maladroit de désigner les deux premières répliques du texte comme des *ekphraseis*, alors que leur caractère le plus marqué est avant tout d'ordre argumentatif — et non descriptif.

Espérons que ces quelques remarques donneront aux candidats un aperçu des attentes du jury concernant la qualité de l'expression écrite.

- **Méthode du commentaire.**

Nous rappellerons ici quelques-uns des conseils donnés dans les « Repères pour la nouvelle épreuve Ulm ». Si certains textes peuvent se prêter à un commentaire linéaire, le commentaire composé reste la forme la plus appropriée. En tout état de cause, le candidat ne doit pas hésiter tout au long de son devoir entre commentaire linéaire et commentaire composé, mais opter clairement pour l'une ou l'autre méthode. Les trois répliques qui se succèdent dans le texte d'Euripide ont parfois été analysées en trois parties distinctes (intitulées par exemple : « 1. La piété d'Ulysse, 2. L'impiété du Cyclope, 3. L'imploration des dieux »), alors même que les candidats annonçaient en introduction un commentaire composé. Le commentaire composé n'est pas un commentaire linéaire déguisé.

L'introduction situe autant que possible l'extrait, indique brièvement la nature et le contenu du texte, en dégage les mouvements, puis propose une problématique qui servira de fil directeur tout au long du développement organisé autour de deux ou trois axes clairement annoncés en fin d'introduction (et respectés ensuite par le candidat). Il convient d'énoncer avec clarté ces axes de lecture et de revenir en conclusion sur les questions qui auront été formulées en introduction.

La conclusion peut éventuellement se prêter à un élargissement du sujet, mais elle doit avant tout clore la réflexion, en offrant une synthèse des résultats auxquels le développement a permis d'aboutir et en apportant une réponse au problème posé en introduction. Élargir le sujet ne signifie pas ajouter à la va-vite quelques idées vagues que l'on n'aurait pas réussi à intégrer dans le corps du commentaire, mais dont on s'imagine que l'absence déplaira aux correcteurs : par exemple, nous avons lu cette année des considérations vagues sur l'aspect « utilitaire et matérialiste de la religion grecque », sur « l'enseignement de la moralité religieuse au théâtre », ou sur « le problème de la fatalité », sans grand rapport avec l'analyse du texte proposée auparavant par les candidats. Enfin, enrichir le propos ne signifie pas non plus sombrer dans le hors sujet en établissant des parallèles mal venus avec des circonstances plus ou moins contemporaines.

Le commentaire proprement dit doit éviter la paraphrase : trop de candidats se contentent de décrire ou de raconter le texte, sans distance critique. Un autre défaut consiste à ne s'attacher qu'aux idées du texte en négligeant la forme et les procédés littéraires qui portent ces idées, ou bien à traiter cette forme en la séparant nettement du fond. Nous avons apprécié, cette année, l'effort des candidats qui, consacrant par exemple un paragraphe à la force persuasive des arguments du Cyclope, ont commencé leur analyse par un relevé précis des procédés. Par exemple, à partir d'un constat très simple, la répétition de *οὐ μοι μέλει*, un candidat a pu montrer comment toute la tirade du personnage constitue comme un exercice d'amplification de ce qui pourrait se résumer en trois mots, expression d'une suprême désinvolture. Il était

également simple, si l'on s'attachait à l'analyse des effets pathétiques recherchés par Ulysse dans sa première tirade, de citer à l'appui du commentaire l'anaphore des adjectifs avec *alpha* privatif du vers 8. Ainsi le relevé d'un procédé voyant permet d'articuler facilement une réflexion portant à la fois sur le fond et la forme du texte.

Enfin, le commentaire doit porter sur le texte même : bien maîtriser la méthode du commentaire de texte, c'est d'abord éviter les paragraphes hors sujet. La qualité d'une copie ne se mesure pas au nombre de pages, mais à la précision de la lecture du texte et à la pertinence des références extérieures au texte. La culture, les connaissances littéraires et historiques des candidats doivent être mobilisées uniquement pour éclairer leur commentaire de l'extrait, non pour se substituer à une analyse du texte.

- **Citer et commenter le grec.**

Le commentaire, pour être mené au plus près du texte, doit s'appuyer sur le grec, et non sur la traduction donnée en regard. Le jury attend donc du candidat qu'il cite l'original abondamment et en respectant l'orthographe. Cette année encore, nous avons constaté des erreurs dans un certain nombre de copies, et notamment l'économie des signes diacritiques — esprits, accents et iotas souscrits — dont l'omission, rappelons-le, constitue une faute en grec.

La citation grecque doit également être extraite avec précision et pertinence : certains candidats l'amputent parfois d'un mot-clef, montrant par là leur incapacité à repérer dans le texte grec les mots correspondant à la traduction française sur laquelle ils se sont appuyés. Ainsi, très souvent, les participes substantivés perdent-ils leur article ; les enclitiques disparaissent bien qu'un accent subsiste sur le mot précédent, ou, au contraire, débute une citation ; les verbes perdent leurs compléments, les sujets leurs verbes. Faut-il préciser que la « solution » consistant à donner un contexte plus long pour être certain que les « bons » mots s'y trouvent ne trompera pas le jury ? D'autres candidats se laissent abuser par la traduction française proposée, qui ne livre pas toujours un calque grammatical du texte grec, mais s'en éloigne pour s'adapter aux contraintes du français : ainsi l'infinitif *πληῖσαι* du vers 5 (traduit dans le sujet par « pour t'en remplir... ») a été interprété par certains comme un infinitif de but, alors qu'il occupe dans la proposition la même fonction que les infinitifs précédents, *δέχεσθαι*, *δοῦναι*, *ἐπαρκέσαι*, attributs de *Νόμος* (« C'est une loi de... ») et que le tour français n'était qu'une façon de rendre l'antériorité du participe aoriste : *πηχθέντας* « ayant été embrochés » (mot à mot : « et non de te remplir la panse de suppliants ayant été embrochés »). Nous invitons donc les candidats à s'appuyer avant tout sur la construction syntaxique de la phrase grecque avant d'attribuer telle ou telle fonction grammaticale à un mot ou groupe de mots.

La traduction française peut évidemment, dans un premier temps, servir de support à l'analyse et à la compréhension du texte, mais le candidat doit s'astreindre à retraduire pour lui sinon la totalité du texte, du moins les passages qu'il a l'intention de citer et de commenter en détail. Certains l'ont d'ailleurs fait spontanément et nous avons apprécié leur effort. D'autres ont également, pour tel ou tel point de détail, concentré leur attention sur la traduction française telle qu'elle était proposée, et l'ont commentée avec pertinence. Par exemple, au vers 42, il pouvait être intéressant de retraduire les mots *κλαίειν ἄνωγα* et de comparer la traduction littérale avec celle qui était proposée : « qu'ils aillent au diable ! » (mais sans pour autant formuler des remarques maladroites du type : « le diable n'existe pas à cette époque, pas même l'enfer » — mots relevés dans une copie qui trahissent la naïveté avec laquelle les candidats se livrent parfois à cet examen critique de la traduction proposée). Si la traduction française dans le sujet invitait, par un équivalent moderne, à interpréter ces mots du Cyclope comme une nouvelle marque de son impiété souveraine, en revanche, grâce à l'attention au sens littéral du mot, on pouvait noter que le verbe *κλαίειν* renvoie à l'opposition, qui traverse toute son argumentation, entre le plaisir physique (28 : adverbe *εὔ* ; 43 : *δρῶν εὔ* ; 48 : *εὐωχῆτέ με*) et la souffrance qu'implique le respect des lois divines (40 : *λυπεῖν*) : au nom de son bien-être physique, le Cyclope envoie littéralement « pleurer » les auteurs de la loi. L'attention prêtée à la forme littérale du texte permettait aussi de noter la similarité de la structure syntaxique entre *κλαίειν ἄνωγα* et *χαίρειν κελεύω* du vers 21 : la récurrence de cette structure, avec la répétition des mots *οὔ μοι μέλει*, pouvait nourrir une analyse de la construction de cette tirade

du Cyclope qui, de vers en vers, « envoie promener » peu à peu le monde entier pour consacrer comme norme absolue sa propre personne et ériger sa « bedaine » (*νηδύν*) en divinité suprême.

Enfin, nombre de candidats manquent ou font un mauvais usage du vocabulaire grammatical élémentaire qui doit leur permettre de rendre compte des mots du texte. Les particules grecques deviennent des adverbes, les négations des verbes, les adverbes des adjectifs, de même que les participes, qui perdent ainsi tout statut verbal. Les systèmes conditionnels sont mal identifiés, et notamment l'irréel et le potentiel sont confondus : il n'est pourtant pas inutile, pour commenter les intentions d'un locuteur, de savoir déceler les nuances impliquées par l'emploi de chacun de ces systèmes. Une analyse grammaticale fine du texte grec, qui suppose évidemment la maîtrise de la terminologie syntaxique, s'avère précieuse pour une compréhension correcte du sujet.

- **Culture générale et emploi des connaissances liées au thème : quelques clefs**

Rappelons-le encore, un commentaire précis et pertinent du texte proposé assure au candidat une bonne note. L'analyse peut être aussi étoffée par des sources extérieures (littéraires, historiques, philosophiques, voire iconographiques). Il ne faut pas pour autant insérer des développements hors sujet, ni vouloir à tout prix mobiliser ses connaissances, au risque d'assimilations et de confusions abusives, de rapprochements contestables, ou encore de généralisations hâtives du type « Ulysse conçoit les dieux tels que les Grecs les conçoivent ». Cette idée devait être reformulée de façon plus adaptée à une analyse précise de la tirade du héros, en écrivant, par exemple, qu'Ulysse érige dans sa supplique en *norme* commune aux mortels le respect de lois sacrées présentées comme universelles (devoir d'hospitalité, respect du suppliant), pour persuader son interlocuteur (dès lors, le refus ultérieur du Cyclope de se plier à cet impératif souligne d'autant plus son anormalité monstrueuse). À propos de ces impératifs sacrés évoqués par Ulysse, une autre maladresse est apparue dans quelques copies : elle consistait à situer l'enjeu du débat précisément à Athènes. Nous avons noté une confusion récurrente, entre « athénien » et « grec », par exemple à propos de ce « devoir d'hospitalité » qui serait « au cœur du système éthico-politique athénien ». Au contraire, inscrit dans un patrimoine hellénique commun, à la fois culturel et religieux, cet impératif sacré transcende les différences politiques entre cités grecques.

Pour aborder le personnage du Cyclope, les candidats n'ont pas hésité à mobiliser leur culture, souvent à bon escient quand il s'agissait de noter sa parenté avec la figure homérique. Cependant, comme les contours mêmes de cette figure du Cyclope varient selon les textes, quelques confusions sont apparues : les trois Cyclopes hésiodiques, fils d'Ouranos et de Gaia, alliés de Zeus dans sa lutte contre les Titans, fidèles gardiens affectés dans le Tartare à l'issue du combat, ont peu de points communs avec les géants homériques qui vivent à l'écart sur une île lointaine. Dans l'*Odyssée*, Polyphème, fils de Poséidon, a un statut particulièrement singulier. Fils d'un dieu, il n'est pas intégré dans la société divine et cette singularité se traduit à la fois par son habitat étrange (la grotte, à l'écart des autres) et son régime alimentaire aberrant : ce n'est ni un être divin qui se nourrit de nectar et d'ambrosie, ni un humain mangeur de pain, mais une entité totalement hors-norme, galactophage et anthropophage. On le voit, le Cyclope euripidéen ne pouvait être analysé en rapport avec les textes hésiodiques, mais c'est évidemment au personnage homérique qu'Euripide emprunte ses traits les plus saillants, et notamment son isolement radical. Les candidats se sont souvent interrogés sur son statut ambigu dans le texte : supérieur aux hommes par sa naissance, mais en marge de toute communauté divine, cet être solitaire érige sa propre personne en divinité suprême. Nous avons ainsi relevé l'analyse fine, par un candidat, des fonctions symboliques de la grotte, comme une « zone de non-droit », un espace où les lois divines aussi bien que les rituels humains ne sont plus pertinents.

La figure du Cyclope, dans cette scène d'Euripide, pouvait donc être analysée dans une double dimension. La première, sous l'angle de l'intertextualité, consistait à analyser les rapports de ce personnage à la figure homérique et de souligner les analogies : habitat sauvage, statut ambigu en marge de toute intégration dans une communauté et de toute civilisation, parodie des rites de l'hospitalité, avec le don du chaudron au vers 44 (dans l'*Odyssée*, IX,

356 sq., le Cyclope offre à Ulysse, comme présent d'hospitalité, de le dévorer en dernier !). Mais l'épaisseur originale du personnage d'Euripide et sa différence par rapport au modèle homérique pouvaient faire l'objet d'une seconde analyse : ce Cyclope du V<sup>e</sup> siècle diffère de son prédécesseur homérique par le vernis sophistique de son argumentation. C'est là l'apport principal et original d'Euripide, qui propose à la réflexion de ses spectateurs un écho aux thèmes bien connus de l'enseignement des sophistes : le caractère arbitraire de la loi (« du bruit pour rien, des belles paroles » *κόμποι καὶ λόγων εὐμορφία*, vers 19, que certains « ont établies pour enjoliver la vie humaine », *ἔθεντο ποικίλλοντες ἀνθρώπων βίον* vers 41) et l'opposition entre la loi et les désirs de l'individu. L'*agôn* entre les deux personnages se noue donc autour du mot *nomos*, premier mot de la tirade d'Ulysse, qui l'évoque comme un impératif universel, garant de la solidarité de la société humaine (« Où se tournera-t-on ? » *ποῖ τρέψεται τις*; interroge-t-il au vers 11, si ce devoir est brisé). Le Cyclope déconstruit cette argumentation comme un sophiste. La modernité de ce langage dans la bouche même de ce rustre habitant d'une grotte devait sans doute être perçue comme comique par les spectateurs — outre le fait que le Cyclope parle aussi bien que son adversaire, en définitive, bien qu'il n'ait pas encore, selon le conseil de Silène, avalé la langue du fameux orateur qu'il a en face de lui (opposant deux types d'éloquence, cet *agôn* a une dimension rhétorique que la remarque de Silène souligne finement et, contre toute attente, le Cyclope se hausse au même niveau que son adversaire). Ainsi la question du respect des devoirs sacrés vient s'intégrer, au fil du discours du Cyclope, dans la thématique plus vaste du rapport entre la nature et la loi et l'impératif religieux est assimilé à une loi comme les autres. Le Cyclope, pour refuser toute idée même de respect envers les dieux, manie les mots comme un sophiste. Loin d'être, comme l'ont noté quelques candidats, « ridicule » à cause du « manque de bien-fondé » de ses arguments, la figure du Cyclope ne manque pas d'épaisseur.

Tout l'intérêt dramatique de l'extrait repose sur la confrontation entre deux conceptions du divin : l'une, d'absolue dépendance, pour Ulysse qui incarne une humanité confrontée à la mort et à la souffrance, évoquée par les peines de Troie et la description pathétique des victimes de la guerre, guerriers, pères, mères et épouses ; l'autre, d'indépendance insouciant, qui érige en valeurs absolues le matérialisme et l'hédonisme libérés de toute contrainte, l'affranchissement de toute communauté. Pour Ulysse, les dieux sont des puissances personnelles et supérieures dont il implore l'aide et le regard (vers 52-57). Ulysse appelle le Cyclope au respect d'un pacte qui s'articule sur une conception hiérarchisée du *cosmos*. Le Cyclope refuse toute validité à l'idée même d'une hiérarchie de puissances : Zeus n'est pas le plus grand des dieux, mais un simple nom (vers 39) ; aucun respect ne lie le fils envers le père (Poséidon — vers 20-21) ; les phénomènes naturels, déchargés de toute valeur divine, se réduisent à des lois nécessaires (vers 34-35). Pour Ulysse, au contraire, les dieux sont les garants d'un pacte réciproque qui engage les hommes à la piété et au respect des devoirs sacrés, et les dieux au châtement de l'impie et à la protection des hommes menacés par la violation de ces devoirs. En ce sens, on ne pouvait interpréter comme un revirement la dernière tirade d'Ulysse, que certains candidats ont analysée comme un brusque passage de la piété à l'impiété : après le cri tragique qui lui échappe (vers 49 : *Αἰαῖ*), l'évocation d'un Zeus qui ne serait plus rien (vers 57), dénué de toute puissance, illustre le désespoir du héros dans cet *agôn* sans issue, désespoir précisément suscité par le constat de la rupture du pacte qui fonde sa foi en la puissance divine. Ce type de remarque se rattache à une tradition de prière « contestataire » dans la poésie grecque, où les humains expriment aux dieux leur incompréhension et leur désespoir (cf. le constat des dieux dans l'*Odyssee*, dès le vers 32 du chant I ; cf. aussi HÉSIODE, *Travaux et Jours*, vers 270-272, THÉOGNIS, vers 373-392). Le théâtre même d'Euripide est également souvent le champ d'expression d'un profond désespoir de la part d'êtres humains confrontés à l'énigmatique comportement des dieux (par exemple, *Hélène*, vers 711 sq., *Ion*, vers 447 sq.).

Euripide s'inscrit bien sur ce point dans la génération des auteurs marqués par la guerre du Péloponnèse et la crise des valeurs, mais cela ne signifie pas pour autant qu'« Euripide, peu pieux, ne soit pas loin d'approuver le matérialisme du Cyclope », selon la formulation que nous avons pu trouver dans une copie, ou en d'autres termes dans de nombreuses autres. Rappelons qu'il convient bien de distinguer, pour l'analyse d'un texte de théâtre, le point de vue des

personnages et celui du « scripteur », pour reprendre les termes d'Anne Ubersfeld dans son ouvrage canonique, *Lire le Théâtre*, et qu'il faut éviter de faire de l'un des personnages le porte-parole de l'auteur. Si, dans certaines copies, ce point de vue du Cyclope a été considéré comme caractéristique de la modernité corrosive d'Euripide, dans d'autres, au contraire, c'est le point de vue d'Ulysse qui était interprété comme le message de l'auteur et l'on a pu lire par exemple que « l'auteur veut faire passer un message : la piété doit l'emporter sur l'impiété ». Souvent les candidats ont tenté de dégager un personnage vainqueur de la joute oratoire : pour certains, Ulysse serait tourné en dérision, au point de sombrer en dernier lieu dans le « parjure », et le Cyclope aurait le dernier mot dans cette scène où sa philosophie a de l'envergure intellectuelle ; pour d'autres candidats, au contraire, l'extrait exhibait sur scène la victoire de la piété sur l'impiété. Or, ce qui est en jeu n'est pas l'éventuelle piété ou impiété de l'auteur Euripide, ni la victoire de tel ou tel point de vue représentatif de l'auteur, mais la réflexion que cette confrontation entre deux points de vue antagonistes provoque chez le spectateur et les effets dramatiques de cet *agôn*. Au moment où s'achève la joute verbale, l'éloquence d'Ulysse est demeurée sans effet ; la situation est critique et le cri du héros qui se tourne vers Athéna et Zeus illustre son profond désespoir. Sa tirade, si persuasive soit-elle, conforme en cela à l'éloquence du héros de l'*Odyssée*, s'est avérée totalement dépourvue d'efficacité sur son interlocuteur. Le spectateur, témoin d'une joute verbale, est également témoin d'une disproportion physique entre les interlocuteurs, qui rend d'autant plus préoccupante la situation d'Ulysse. Il s'agit donc pour l'auteur dramatique de tirer des effets à la fois pathétiques et comiques du face-à-face entre les deux personnages : pathétiques, car la situation d'Ulysse est critique ; comiques, parce que son personnage de héros épique, qui se targue d'avoir survécu aux épreuves d'Ilion, se heurte aux exigences et aux revendications, propres à l'univers comique, d'un ventre uniquement préoccupé de boire, de manger et de faire résonner une peau bien tendue.

Nous avons ainsi valorisé les candidats qui ont su définir et analyser la scène comme un *agôn* et en dégager les effets dramatiques, autant que montrer l'efficacité et le talent avec lequel Euripide orchestre cet antagonisme irréductible entre deux attitudes envers le divin.

En conclusion, notons que, comme toujours, le texte formait un tout qu'il fallait considérer à la fois dans le détail et dans son ensemble. C'est la seule manière d'en saisir toutes les articulations et les nuances. On ne peut évidemment pas traiter séparément la version et le commentaire : les deux exercices sont ici indissociables et complémentaires.

Pour la version, nous encourageons vivement les candidats à lire du grec régulièrement pour se familiariser avec la langue. Pour le commentaire, la méthode de l'exercice n'est pas suffisamment maîtrisée. Nous exhortons donc les candidats à aborder avec rigueur cette partie de l'épreuve. Enfin, il est extrêmement précieux de lire des textes traduits afin de s'imprégner de la civilisation grecque, à la fois proche et très éloignée de la nôtre.